

Des projets pour les vacances

DISPOSITIFS Des projets seniors et aidants proposés par la MSA pour favoriser l'accès aux vacances



La MSA Gironde souhaite favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances, renforcer les liens sociaux et familiaux, permettre le partage d'activités,... pour ses adhérents. Ainsi, trois séjours seniors sont accompagnés et/ou financés sur le territoire girondin en 2019.

Projet part'Âge avec la MFR de Blaye

Le séjour Part'âge porte bien son nom ! Prenez un groupe de seniors qui a peu l'habitude de partir en vacances, ajoutez-y un groupe de jeunes élèves motivés pour être aux petits soins des seniors, et voilà la recette magique de ce séjour ! La Maison Familiale Rurale (MFR) de Blaye a souhaité s'engager dans ce projet au côté de la MSA Gironde. Deux groupes de jeunes élèves sont investis dans ce projet. Tout d'abord,

une vingtaine d'élèves en BTS « Services et Prestations des secteurs sanitaire et sociale » travaillent depuis octobre 2018 pour préparer ce séjour : choisir le lieu, communiquer sur le séjour auprès des seniors... Un second groupe, élèves en terminale « Services à la population », sera présent sur le séjour pour accompagner les seniors et partager des moments conviviaux avec eux. Grâce à la forte implication de ces élèves, ce sont 20 seniors habitant la Haute Gironde qui sont partis du 6 au 10 mai 2019 au Croisic. Ce type de séjour, proposés par la MSA et l'ANCV, favorisent le départ en vacances des seniors et les relations inter-générationnelles. Ils sont, ont enthousiasmé les seniors et permis aux jeunes en formation une immersion professionnelle.

Séjour Aidants - Aidés en Haute Gironde

La MSA Gironde s'est engagée depuis plusieurs années à soutenir les aidants familiaux. Aujourd'hui, de plus en plus de proches sont présents au quotidien auprès des personnes âgées, pour permettre à ces derniers de continuer à vivre chez eux. Conjoint, enfant, belle-fille/fils,... le visage des aidants est très divers mais une réalité existe : aider un proche au quotidien déstabilise son équilibre de vie. Souvent, les aidants disposent de moins de temps pour eux, pour leurs loisirs,... Permettre aux aidants de souffler, tel est l'objectif du séjour Aidant-Aidé proposé par plusieurs partenaires de Haute Gironde (CCE, AMSADHG, EVA, ATI, Ehpad Le Mont des Landes, MSA, etc) depuis 6 ans. Tous les ans, au mois de septembre, un groupe d'une vingtaine de

personnes prend la route pour Lacanau pour passer 3 jours « inoubliables » encadrés par une équipe de professionnels et de bénévoles enthousiastes. Les aidants peuvent partir avec ou sans leur proche aidé, selon les situations. Au programme : balades sur la plage, détente, rencontres chaleureuses, convivialité, temps festifs, en bref un séjour qui « ressource » selon les aidants.

Information au 05 57 32 66 99 sandrine.ruault@cc-estuaire.fr (réservé aux habitants de Haute Gironde) Dates du séjour du 24 au 26 septembre 2019.

Seniors en vacances sur l'Artolie

Dans le cadre d'une Charte de solidarité avec les aînés sur une petite Communauté de communes, un séjour « Seniors en vacances » a été mis place afin de lutter contre l'isolement. Un groupe d'habitants a mis en place ce projet avec deux conseillères de la MSA. Grâce à l'investissement de tous, 21 seniors du territoire vont s'évader à Seignosse du 10 au 14 juin dans un village vacances près du lac marin et sortir de leur isolement. Au programme : Hossegor, Capbreton, Bayonne, Espelette, détente, convivialité.

Le programme permet le départ en vacances de personnes âgées en situation de fragilité économique ou sociale en leur proposant des séjours tout compris (hors transport) à un tarif préférentiel et avec une aide financière sous conditions (possibilité de financement supplémentaire). Pour permettre de faire connaissance, des rencontres sont organisées et, à l'issue du séjour, les membres du groupe se retrouvent pour partager leurs souvenirs.

PLUS D'INFORMATIONS

Répit des aidants Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la MSA par téléphone : 06 19 64 30 59 ou 06 78 85 47 67 / ou par mail : aidant.blf@msa33.msa.fr

Dispositifs vacances Clara Dumont au 05 56 01 48 30 ou dispositifsvacances.blf@msa33.msa.fr

Du 20 au 24 mai, prenez rendez-vous pour votre peau !

À l'occasion de la Semaine nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau, le SNDV (Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues), en partenariat avec la MSA, vous invite à participer à un dépistage gratuit des cancers de la peau.

Cette opération, basée sur le bénévolat et le volontariat des dermatologues qui y participent, vise à sensibiliser la population aux moyens de prévenir les cancers de la peau, à l'intérêt de la pratique de l'auto surveillance et à la détection précoce des lésions à risque qui permet d'augmenter ses chances de guérison.

Comment bénéficier du dépistage ?

La prévention, le risque solaire, les conduites à risque, les UV artificiels... sont au cœur des messages de cette campagne. Pour le bon déroulement de l'opération, le Syndicat National des Dermatologues met à disposition du public une plateforme nationale de prise de rendez-vous en ligne : dermatos.fr Cette année, la priorité sera donnée aux personnes dites « à risque » (présentant de nombreux grains de beauté, la peau et les yeux très clairs, ayant des antécédents familiaux de cancers de la peau, ayant eu de nombreux coups de soleil pendant l'enfance ou ayant une addiction aux UV artificiels,...).

Plate-forme de prise de RDV

Les personnes souhaitant se faire dépister sont invitées à prendre rendez-vous sur le site dermatos.fr depuis le 15 mai.

- Connectez-vous sur le site dermatos.fr
- Complétez le questionnaire qui précèdera le formulaire de prise de rendez-vous.
- Après avoir rempli le questionnaire, choisissez le lieu de dépistage en vous géolocalisant puis le créneau horaire disponible.
- Vous obtiendrez un rendez-vous avec un identifiant par sms et ou par mail vous confirmant le lieu, la date et l'horaire.

Il est conseillé de ne pas se présenter sans identifiant et rendez-vous. Les personnes dans ce cas ne seront pas reçues.

Le dépistage toute l'année

Les personnes qui n'auront pas pu être dépistées seront invitées à prendre connaissance des informations de prévention présentes sur le site de la campagne de dépistage et à consulter rapidement un dermatologue ou leur médecin traitant.

En effet, les dermatologues font du dépistage toute l'année dans leur cabinet. En cas de lésion suspecte, le médecin traitant dirigera le patient rapidement vers un dermatologue dans le cadre du parcours de soins.

Une consultation spécifique de dépistage a été mise en place pour les personnes à risque.

SEMAINE DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE DES CANCERS DE LA PEAU
MELANOME DAYS
Organisée par Le Syndicat National des Dermatologues et Vénérologues
Avec le soutien du Ministère des Solidarités et de la Santé

LES DERMATOS
DERMATOLOGUES VÉNÉROLOGUES

DU 20 AU 24 MAI 2019
PRENEZ RENDEZ-VOUS EN UN CLIC SUR DERMATOS.FR